



Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse
Vallée de l'Ognon

COMPTE RENDU

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE VALLÉE DE L'OGNON

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre à 20h00, le Comité Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick OUDOT,

Date de convocations : 24/11/2014

Affichage le : 24/11/2014

Présents Titulaires : Gaëtan Roch-Marie-Laure Lambert-Anthony Troutier-Roland Domartin-Jean-François Cercley-Christiane Eymard-Alain Charles-Joëlle Dupont-Sylvain Picard-Gérard Faivre-Gisèle Tisserand-Fabrice André-Michaël Cramponne-Jean-Jacques Noël-Sylvette Poigeaut-Gilles Bertin-Patrice Cuenot-Patrick Oudot-Vincent Palmero-Dominique Mahon-Pascal Chatelain-Christian Lamoureux-Jérémy Rondot-Bernard Girard-Jean-Louis Raguin-Arnaud Membre-Bernard Vincent-Michel Mouillet-Eric Gamet-Frédéric Roy Delachaise-Bernard Boulanger-Sébastien Fleury-Joël Michaud-Pascal Lafaille-Michel Maurice-Michèle Durand Migeon-Laurent Tournier-Bernard Jacoulet-Pascal Ducret-Luc Marchal-Jean-François Pelot-Hervé Dufay-Christian Leroy-Denis Dubillard-Jacqueline Coppo-Hubert Folin-Michel Tournier-Gilles Laviez.

Présents Conseillers Généraux : Yves Krattinger-Maurice Fassenet-Jean-Claude Gay.

Présents suppléants : Philippe Siroutot-Claude Messelot-Patrick Meutelet-Franck Philippon-Sophie Guillaume.

Absents excusés : André Aurière-Michel Clausse-Pascal Bonvalot-Dominique Troncin.

Procurations : Danièle Nevers (donne pouvoir à Roland Domartin)-Philippe Beluche (donne pouvoir à Pascal Ducret)-Annick Jacquemet (donne pouvoir à Frédéric Roy Delachaise)-Gérard Bontour (donne pouvoir à Maurice Fassenet)-Cabestan Didier (donne pouvoir à Bernard Boulanger)-Danièle Oudot (donne pouvoir à Patrick Oudot).

Absents : Marie-Josée Manfredi-Bernard Dumont-Daniel Gruet-Etienne Vuillier-Gilles Ory-Thierry Lairon-Didier Jacquot-Jean-Claude Hudelot-Dominique Bideaux-Suzanne Huot-Pascal Guillemin Laborne-Bernard Graveret-Marcel Grand-Sonia Blanchot-Philippe Pernot-Pierre Beuraud-Jean-Bernard Lecomte-Patrick Petigny-Christian Fourot-Bernard Brulet-Colette Beaupretre-André Jeune-Catherine Botteron-Renauld Colson-Edwige Eme-Gérard Galliot.

Nombre de voix en exercice : 88

Nombre de voix présente : 52

Nombre de voix représentées : 58

- ORDRE DU JOUR

- Nomination du secrétaire de séance
- Bilan des travaux investissement 2014.
- Rendu des études : Microcentrales-Barrage Cromary-Barrage Chevroz.
- Bilan budgétaire 2014 et objectif 2015.
- Questions diverses

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance –Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Bureau Syndical

Rapporteur, Monsieur Patrick OUDOT, Président

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Patrick OUDOT :

- ouvre la séance du Bureau Syndical,
- procède à la vérification du quorum.

A l'unanimité, le Bureau Syndical :

- nomme Sylvette POIGEAUT comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 22 mai 2014.

Objet : Bilan des travaux investissement 2014

- Un diaporama sur les travaux investissement 2014 a été projeté.

Frayères de Thervay : Le chantier a été effectué en totalité en 15 jours.

Programme ENS : 1/Création d'une mare et d'une baissière sur la commune de Geneuille pour amphibiens.

2/La réhabilitation de la gravière de Geneuille est terminée, avec la reconstitution d'une roselière. Création d'un poste pêche ainsi que d'un observatoire en bois avec une toiture végétale.

3/Etang de l'Aurètre : Les travaux ne sont pas complètement terminés (abattage sélectif des résineux et ouverture d'un bras mort).

Passé à poissons : La passe à poissons sur le barrage de Voray sur l'Ognon est terminée, celle de Geneuille qui est à bassins successifs sera mise en janvier, elle est équipée d'une cage de comptage. L'inauguration de ces deux passes se fera au printemps 2015.

(Remarques : Suite aux prix excessifs de ces travaux, des recherches ont été faites en interne et il en résulte une alternance avec des passes à poissons en bois avec un coût de 3 à 4 fois moins cher et qui s'intègrent parfaitement au paysage.)

Gravière de Pagney : Une fauche tardive a été effectuée avec des chevaux comtois.

Signalétique : Afin de sécuriser les sites sur la moyenne, basse et haute vallée de l'Ognon des panneaux ont été mis en place.

Inventaire zones humides : La partie flore, sur la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon ainsi que la partie pédologique (étude du sol) sur la Basse Vallée sont terminées. Reste donc la partie pédologique sur la Moyenne vallée à faire et la Haute Vallée de l'Ognon (flore et pédologie). Pour information aucune des données n'ont été validées ni par le conservatoire botanique, ni par l'Université Franche-Comté.

Lors de différentes réunions avec les agriculteurs, on peut remarquer une certaine tension (rien n'ai fait sans leur accord).

Objet : Rendu études barrage de Cromary et barrage de Chevroz

Barrage de Cromary :

Trois scénarii avait été proposés par le Cabinet Naldéo, la proposition N°3 a été retenue, reprise de l'ouvrage avec maintien de ces caractéristiques actuelles et création de franchissement piscicole (à faire valider par l'ONEMA).

Barrage de Chevroz :

Plusieurs scénarii ont été également proposés par le Cabinet Naldéo, la proposition N°3 C a été retenue, restauration du radier actuel, et création d'un franchissement piscicole, ou une autre proposition est à étudier un contournement de rivière.

Objet : Rendu études microcentrales

Suite aux études réalisées par le Cabinet Naldéo, et le rendu chiffré, le barrage de Cussey sur l'Ognon est le site le plus intéressant. Le barrage de Marnay est moins rentable, il est décidé de faire un complément d'étude sur le site du moulin de Marnay.

Objet : Bilan budgétaire investissement 2014 et objectif 2015(tableau ci-joint)

Programme 2015 : Terminer les travaux en cours : frayères de Courchapon aval et amont-Frayère de Cendrey-Reméandrage du Creux Bleu-Reprofilage d'une île à Pagney.

Création d'une ou deux frayères.

Pour information, le coût des travaux passe à poissons de Voray sur l'Ognon sont plus bas que budgétisé (les 15% d'imprévus n'ont pas été réalisés), idem pour la passe à poisson de Geneuille.

(Remarques : on constate des problèmes de dégradations, notamment sur les engins de chantier qui restent sur place).

Pour l'année 2015, l'Agence de l'Eau subventionnera à hauteur de 30% l'intervention des chantiers départementaux sur des travaux réalisés sur les cours d'eau, suivi des frayères, etc....

Questions diverses

Rétrocession terrain sur la commune de Moncey

Le Président fait part aux membres du bureau, que suite aux différentes rencontres avec le propriétaire de la parcelle N° 45 Section ZA « L'ISLE », sur la commune de Moncey, celui-ci a proposé au SMAMBVO de lui rétrocéder la partie de la parcelle mitoyenne au barrage sur une longueur de 42 mètres linéaires, pour un euro symbolique.

Cela permettra d'entreprendre des travaux de réhabilitation du canal, ainsi que de la vanne du barrage.

Les frais de bornage et notariés seront à la charge du SMAMBVO.

L'exposé du Président entendu, le Comité Syndical à l'unanimité accepte ce projet.

Rencontre Agence de l'Eau-DDT 25-70-39-21-EPTB

L'Agence de l'Eau, dans le cadre de son engagement, est prête à accorder une aide financière de 30% minimum à 80% maximum, y compris sur le petit patrimoine lié à l'eau et sur le paiement des chantiers départementaux.

La réunion avec ces divers services Agence de l'Eau, DDT et EPTB avait pour objectif l'harmonisation des instructions dans les différentes DDT. Mais chaque DDT est indépendante et a son propre mode de fonctionnement, elle se réserve également le droit d'accepter un dossier minute et de recaler le dossier définitif.

Indemnité Receveur

VU l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2/03/1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 82.979 du 19/11/1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

VU l'arrêté interministériel du 16/09/1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

VU l'arrêté interministériel du 16/12/1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Il est possible de prendre une délibération relative à l'indemnité du percepteur, qui peut être valable le temps d'un mandat (6 ans), après réflexion le comité préfère délibérer chaque année.

Photocopieur

Le Président fait part aux membres du Comité, que suite à la mise en concurrence de cinq fournisseurs de matériels photocopieurs, Référence Buro, 3 B Rue Armand Barthet 25000 Besançon, a fait la meilleure proposition.

L'exposé du Président entendu, le Comité Syndical à l'unanimité accepte ce projet.

La séance est levée à 21h 40.

Le Président,
Patrick OUDOT



Compte	BP 2014	Dépenses		Recettes	
		Réalisées 2014	Reste dû 2015	Perçues 2014	A percevoir 2015
Études					
Barrage Chenevrey	50 000,00	46 423,85	-		30 950,00
Plan gestion Bussières/Geneuille ZH	18 980,00	19 035,00	-	12 689,00	
Barrage Cromary	34 085,00	8 651,26	25 433,74		22 799,00
Barrage Chevroz	56 300,00	9 746,26	46 553,74		37 614,00
Gravière Pagny	8 600,00	8 592,00			5 728,00
Total	167 965,00	92 448,37	71 987,48	12 689,00	97 091,00
Immo Corporelle					
Terrain Geneuille Bussières FRAISSE	14 400,00	15 418,25	-	11 284,00	
Terrain Geneuille Bussières ENS	130 168,00	-	140 000,00		140 000,00
Signalétique Canoë	11 030,00	9 371,68	-	6 239,06	4 413,00
Frayère Bussières et Châtillon	19 085,00	18 619,96	-	14 708,00	
Frayère Thervay	26 000,00	7 526,87	-	3 611,00	2 168,00
Frayère Cendrey	26 000,00	-	14 144,60		10 876,00
Frayère Courchapon	28 000,00	-	15 813,00		11 502,00
Gravière Pagny Plan Gestion Fauche	-	6 600,00	5 896,00		8 588,00
Total	254 683,00	57 536,76	175 853,60	35 842,06	177 547,00
Immo en cours insta.tec					
Barrage Voray	555 450,00	496 810,30	58 640,00	402 164,00	540 803,00
Barrage Geneuille	846 632,00	488 318,26	358 313,74		
Réseau ENS	57 000,00	-	55 000,00	18 979,80	17 778,00
Reméandrage Creux Bleu	38 822,00	5 740,35	52 231,68	-	40 189,00
Reprofilage Ile Pagny	-	-	32 189,80	-	21 731,00
Total	1 497 904,00	990 868,91	556 375,22	421 143,80	620 501,00
Total Général	1 920 552,00	1 140 854,04	804 216,30	469 674,86	895 139,00

Légende :



Travaux finis

Travaux pas commencés

Travaux commencés mais pas finis